

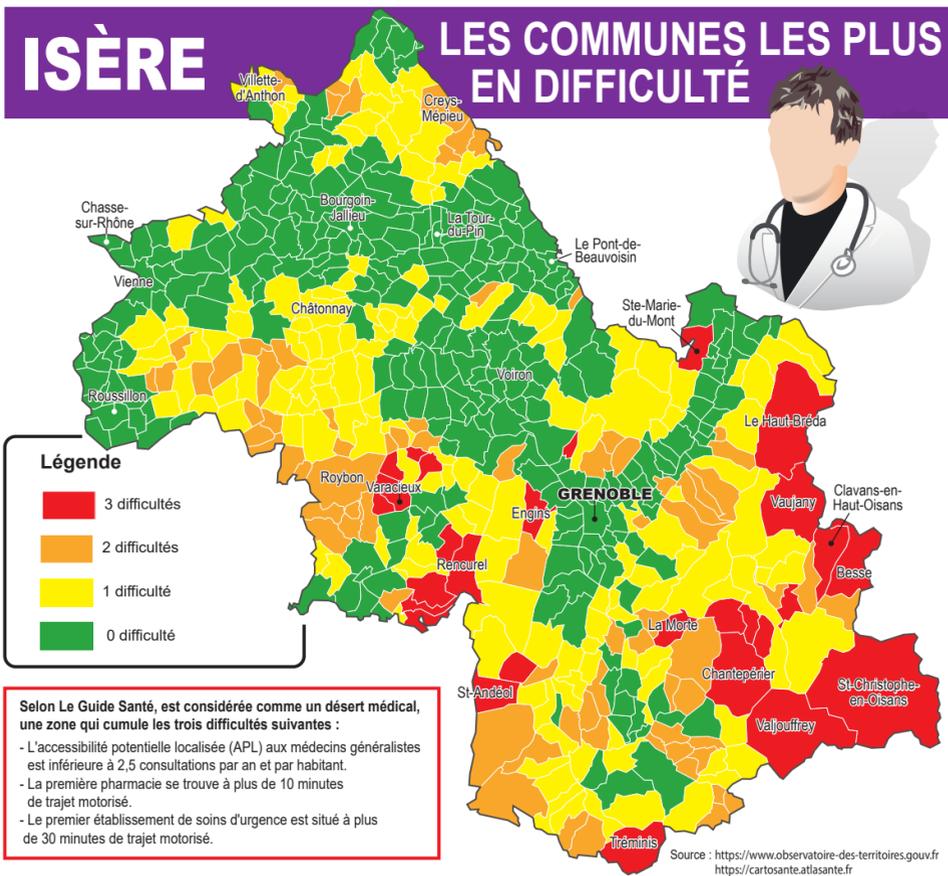
# NOTRE DOSSIER

# Le point complet en Isère

## 0 DIFFICULTÉ

- Les Abrets en Dauphiné
- Agnin
- L'Albenc
- Anjou
- Acoste
- Apprieu
- Artas
- Auberives-en-Royans
- Auberives-sur-Varèze
- Les Avenières V.-Thuellin
- La Balme-les-Grottes
- Barraux
- La Bâtie-Montgascon
- Beaucroissant
- Beaulieu
- Beauvoir-de-Marc
- Beauvoir-en-Royans
- Bérnin
- Bévenais
- Bilieu
- Biol
- Biviers
- Bonnefamille
- Bougé-Chambalud
- Bourgoin-Jallieu
- Bresson
- Brié-et-Angonnes
- La Buisse
- La Buissière
- Burcin
- Cessieu
- Châbons
- Chamagnieu
- Champagnier
- Champier
- Le Champ-près-Frogas
- Chanas
- Chapareillan
- La Chapelle-de-la-Tour
- Charancieu
- Charantonnay
- Charavines
- Charette
- Charnières
- Chasse-sur-Rhône
- Chassignieu
- Châteauvilain
- Chatte
- Chélieu
- Le Cheylas
- Cheyssieu
- Chézeneuve
- Chimilin
- Chirens
- Chonas-l'Amballan
- Chozeau
- Chuzelles
- Claix
- Clonas-sur-Varèze
- Cognet
- Cognin-les-Gorges
- Colombe
- Corbelin
- Corenc
- Cornillon-en-Trièves
- Coublevie
- Crachier
- Cras
- Crémieu
- Crolles
- Culin
- Diémoz
- Doissin
- Dolomieu
- Domarin
- Domène
- Echirolles
- Eclouse-Badinières
- Entre-deux-Guiers
- Estrablin
- Eybens
- Eyzin-Pinet
- Faverges-de-la-Tour
- La Flachère
- Fontaine
- Fontanil-Cornillon
- Four
- La Frette
- Frogas
- Frontonas
- Gières
- Goncelin
- Le Grand-Lemps
- Granieu
- Grenay
- Grenoble
- Herbeys
- Heyrieux
- L'Isle-d'Abeau
- Izeaux
- Jannevrias
- Jarcieu
- Jardin
- Jarrie
- Laffrey
- Longechenal
- Lumbin
- Massieu
- Maubec

- Mens
- Meylan
- Meyrié
- Meyrieu-les-Étangs
- Miribel-les-Echelles
- Moidieu-Détourbe
- Moirans
- Monestier-de-Clermont
- Montagnieu
- Montalieu-Vercieu
- Montbonnot-St-Martin
- Montcarra
- Montferrat
- Morette
- La Motte-d'Avallans
- Le Moutaret
- La Mure
- La Murette
- Murienne
- Nantes-en-Ratier
- Nivolas-Vermelle
- Notre-Dame-de-Vaux
- Noyarey
- Oyeu
- Oytier-St-Oblas
- Panossas
- Parmilieu
- Le Passage
- Le Péage-de-Roussillon
- La Pierre
- Pierre-Châtel
- Poisat
- Ponsonnas
- Pontcharra
- Le Pont-de-Beauvoisin
- Le Pont-de-Claix
- Pont-Évêque
- Porcieu-Amblagnieu
- Pressins
- Prunières
- Réaumont
- Renage
- Reventin-Vaugris
- Rives
- Roche
- Les Roches-de-Condrieu
- Rochetoirin
- Romagnieu
- Roussillon
- Royas
- Ruy-Montceau
- Sablons
- St-Agnin-sur-Bion
- St-Alban-de-Roche
- St-Alban-du-Rhône
- St-Albin-de-Vaulserre
- St-André-le-Gaz
- St-Blaise-du-Buis
- St-Blandine
- St-Bueil
- St-Cassien
- St-Chef
- St-Clair-de-la-Tour
- St-Clair-du-Rhône
- St-Didier-de-la-Tour
- St-Egrève
- St-Etienne-de-Crossey
- St-Etienne-de-St-Geoirs
- St-Georges-d'Espéranche
- St-Hilaire-de-Brens
- St-Hilaire-de-la-Côte
- St-Hilaire-du-Rosier
- St-Ismier
- St-Jean-d'Avellan
- St-Jean-de-Moirans
- St-Jean-de-Soudain
- St-Joseph-de-Rivière
- St-Just-Chaleyssin
- St-Just-de-Claix
- St-Lattier
- St-Laurent-du-Pont
- St-Marcel-Bel-Accueil
- St-Marcellin
- Vif
- Villard-Bonnot
- Villefontaine
- Villemoirieu
- Villeneuve-de-Marc
- Ville-sous-Anjou
- Villette-de-Vienne
- Vinay
- Val-de-Virieu
- Vizille
- Voiron
- Voreppe
- Vourey



- Sérézin-de-la-Tour
- Serpaize
- Seyssinet-Pariset
- Seyssins
- Seyssuel
- Siévoz
- Sillans
- La Sône
- St-Blandine
- St-Bueil
- St-Cassien
- St-Chef
- St-Clair-de-la-Tour
- St-Clair-du-Rhône
- St-Didier-de-la-Tour
- St-Egrève
- St-Etienne-de-Crossey
- St-Etienne-de-St-Geoirs
- St-Georges-d'Espéranche
- St-Hilaire-de-Brens
- St-Hilaire-de-la-Côte
- St-Hilaire-du-Rosier
- St-Ismier
- St-Jean-d'Avellan
- St-Jean-de-Moirans
- St-Jean-de-Soudain
- St-Joseph-de-Rivière
- St-Just-Chaleyssin
- St-Just-de-Claix
- St-Lattier
- St-Laurent-du-Pont
- St-Marcel-Bel-Accueil
- St-Marcellin
- Vif
- Villard-Bonnot
- Villefontaine
- Villemoirieu
- Villeneuve-de-Marc
- Ville-sous-Anjou
- Villette-de-Vienne
- Vinay
- Val-de-Virieu
- Vizille
- Voiron
- Voreppe
- Vourey

## 1 DIFFICULTÉ

- Allemond
- Allevard
- Assieu
- Avignonet
- Beaurepaire
- Bellegarde-Poussieu
- Belmont
- Bizonnes
- Blandin
- Le Bouchage
- Le Bourg-d'Oisans
- Sassenage
- Bressieux
- Brézins

- Chalon
- Champ-sur-Drac
- Chantesse
- La Chapelle-du-Bard
- Charvieu-Chavagneux
- Châttonnay
- Chavanoz
- Cielles
- St-Martin-de-la-Cluze
- Corps
- Corrençon-en-Vercors
- La Côte-St-André
- Les Côtes-d'Aréy
- Les Côtes-de-Corps
- Cour-et-Buis
- Courttenay
- Dizimieu
- Entraigues
- Les Éparres
- Eydoche
- Faramans
- Fiachères
- Gillonnay
- Le Gua
- Hières-sur-Ambly
- Huez
- Izeron
- Laval
- Lavars
- Lieudieu
- Livet-et-Gavet
- Luzinay
- Marcilloles
- Autrans-Méaudre en Vercors
- Merlas
- Meys siez
- Le Monestier-du-Percy
- Montagne
- Montchaboud
- Les Deux Alpes
- Monteynard
- Montrevel
- Montseveroux
- Moras
- Mottier
- Notre-Dame-de-Commiers
- Notre-Dame-de-l'Osier
- Notre-Dame-de-Mésage
- Optevoz
- Ornacieu-Balbans
- Oulles
- Oz
- Pact
- Pajay
- Villages du Lac de Paladru
- Arandon-Passins
- Pellafof
- Penol
- Percy
- Pisieu

- Poliénas
- Pont-de-Chéry
- Pont-en-Royans
- Prébois
- Proveysieux
- Revel-Tourdan
- La Rivière
- Cielles
- Rovon
- St-Anne-sur-Gervonde
- St-Arey
- St-Aupre
- St-Baudille-de-la-Tour
- St-Baudille-et-Pipet
- St-Bonnet-de-Chavagne
- St-Christophe-sur-Guiers
- St-Didier-de-Bizonnes
- St-Geoire-en-Valdaine
- St-Geoirs
- St-Georges-de-Commiers
- St-Gervais
- St-Guillaume
- Plateau-des-Petites-Roches
- St-Honoré
- St-Jean-de-Bourney
- St-Jean-d'Hérans
- La Sure en Chartreuse
- St-Martin-de-Cielles
- St-Martin-d'Uriage
- St-Nizier-du-Moucherotte
- St-Paul-lès-Monestier
- Crêts en Belledonne
- St-Pierre-de-Bressieux
- St-Pierre-de-Chartreuse
- St-Pierre-de-Chérennes
- St-Pierre-de-Mésage
- St-Pierre-d'Entremont
- St-Siméon-de-Bressieux
- St-Sorlin-de-Vienne
- St-Sulpice-des-Rivoires
- St-Théofrey
- La Salette-Fallavaux
- Sardieu
- Savas-Mépin
- Séchillienne
- Porte-des-Bonnevaux
- Sermérieu
- Sinard
- Solemieu
- Sonnay
- Tèche
- Theys
- Thodure
- Torchefelon
- Tramolé
- Valencin
- Vasselin
- Vaulnaveys-le-Bas
- Vernioz

- Vézéronce-Curtin
- Vignieu
- Villard-de-Lans
- Villard-Reculas
- Villard-St-Christophe
- Villette-d'Anthon
- Viriville
- Chamrousse

## 2 DIFFICULTÉS

- Les Adrets
- Ambel
- Annoisin-Chatelans
- Anthon
- Beaufin
- Beaufort
- Bessins
- Bossieu
- Brangues
- Brion
- La Chapelle-de-Surieu
- Châtenay
- Chevrières
- Chichillianne
- Cholonge
- La Combe-de-Lancey
- Creys-Mépieu
- La Forteresse
- Le Freney-d'Oisans
- La Garde
- Gresse-en-Vercors
- Hurtières
- Lalley
- Lans-en-Vercors
- Lavaldens
- Lantivol
- Leyrieu
- Marciel
- Marcollin
- Mamans
- Mayres-Savel
- Miribel-Lanchâtre
- Mizoën
- Moissieu-sur-Dolon
- Monestier-d'Ambel
- Monstereux-Milieu
- Montaud
- Montfalcon
- Morestel
- La Motte-St-Martin
- Serre-Nerpol
- Oris-en-Rattier
- Plan
- Pommier-de-Beaurepaire
- Primarette
- Quaix-en-Chartreuse
- Quet-en-Beaumont
- Revel
- Roybon
- Ste-Agnès

## 3 DIFFICULTÉS

- Auris
- Besse
- Chantepérier
- Chasselay
- Château-Bernard
- Châtelus
- Choranche
- Clavans-en-Haut-Oisans
- Engins
- Le Haut-Bréda
- Malleval-en-Vercors
- Mont-St-Martin
- La Morte
- Murinats
- Ornon
- Presles
- Quincieu
- Rencurel
- St-Andéol
- St-Christophe-en-Oisans
- Ste-Marie-du-Mont
- Tréminis
- Vaujouffrey
- Varacieux
- Vatlieu
- Vaujany
- Villard-Notre-Dame
- Villard-Raymond

## Infographie le dauphiné

## ► Saint-Romain-de-Jalionas cherche en vain un médecin depuis 2020



Le maire Jérôme Grausi devant la banderole qui est déplacée de rond-point en rond-point depuis septembre 2020 et le passage du Tour de France.

On connaît les sables mouvants, ces zones où l'on peut s'enfoncer en marchant dessus. On connaît un peu moins les banderoles mouvantes... Pourtant, à Saint-Romain-de-Jalionas, ce phénomène sévit depuis septembre 2020 et le passage du tour de France en Nord-Isère. Une bache, créée à l'initiative du maire Jérôme Grausi, est déplacée d'un rond-point à l'autre dans la commune. Le message est clair : « Saint-Romain-de-Jalionas cherche son médecin généraliste, cabinet disponible ». Le numéro de téléphone et l'adresse mail de la mairie sont mentionnés. « Nous n'avons plus de médecin traitant depuis avril 2020, ce qui est problématique pour notre commune qui compte 3 360 habitants dont 14 %, soit 471 personnes, ont plus de 70 ans, calcule Jérôme Grausi. Cette banderole a permis d'avoir un peu de visibilité sur les axes passants. » Après la venue du peloton et l'exposition médiatique qui va avec, plusieurs appels ont été reçus. Des médecins d'Haïti ont même composé même le numéro de la mairie nord-iséroise. « C'était des demandes farfelues. Je me suis aussi tourné vers des médecins à l'étranger mais, avec la Covid-19, ils

étaient réquisitionnés. Les autres entretiens passés se sont avérés négatifs, les praticiens (des internes, aussi) rencontrés n'ont pas donné leur accord pour venir s'installer. »

**Un pôle d'urgence en septembre 2022 ?** Pourquoi ? C'est une question de zonage médical, selon l'élu. « Notre village n'est pas considéré comme prioritaire, les médecins ne peuvent pas bénéficier d'aides conséquentes pour faciliter leur installation comme c'est le cas dans d'autres communes. J'ai d'ailleurs envoyé un courrier à l'Agence régionale de santé pour tenter de changer cette situation. » Saint-Romain-de-Jalionas a cependant des arguments à faire valoir. La commune peut mettre à disposition un local de 150 m<sup>2</sup> avec des plans aménageables pour abriter quatre cabinets, elle a un appartement de 80 m<sup>2</sup> disponible, etc. « Trouver un médecin, aujourd'hui, est quasiment impossible pour une commune rurale comme la nôtre, mais on ne lâche pas. Des médecins urgentistes devraient installer un pôle d'urgence, en septembre 2022. Ce serait une étape, en attendant d'attirer un médecin traitant. »

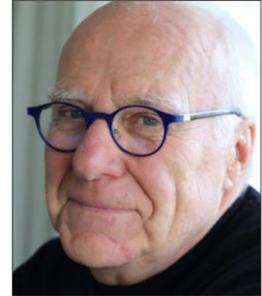
Candice HECK

## QUESTIONS À

## Pascal Jallon, président de l'ordre des médecins en Isère « Je suis inquiet mais pas catastrophé »

► La désertification médicale gagne-t-elle tous les territoires isérois ? Et pour les mêmes raisons ?

« Il y a des zones plus ou moins désertiques de façon assez partagée dans le département. Même Grenoble commence à le devenir. Et ce n'est qu'un début, nous allons avoir sept à huit ans difficiles. Certes, le numerus clausus a augmenté l'an passé et un peu l'année d'avant, mais il faut dix ans pour former un médecin. Pour autant, les causes du désert médical en ville et à la campagne sont différentes. En ville, ce sont les prix des loyers et l'accessibilité des locaux pour les personnes en situation de handicap qui posent souci. Certaines municipalités sont intransigeantes avec l'accès handicap, et elles ont sans doute raison, mais il devient plus difficile de trouver des locaux. En milieu rural, par contre, c'est l'éloignement du centre urbain, des pôles culturels et du système éducatif qui sont un problème pour les jeunes médecins. »



Archives Photo Le DL/ Benoît LAGNEUX

► Êtes-vous plus vigilant qu'inquiet pour les années qui viennent ?

« Je suis inquiet mais pas catastrophé. Je pense qu'on va parvenir à s'en sortir mais je ne voudrais pas non plus que l'on délègue trop nos missions de médecin car, dans dix ans, les nouveaux médecins auraient alors du mal à trouver leur place. »

► Les soins sont-ils aujourd'hui plus compliqués, plus longs ?

« Les pathologies ont augmenté et, avec la spécialisation, nous passons plus de temps avec nos patients. Par ailleurs, j'ai le sentiment qu'ils demandent à être plus écoutés qu'il y a trente ou quarante ans. »

► Comment va-t-on traverser ces années difficiles ?

« Il va falloir s'organiser, et c'est ce que nous préparons avec les autres professionnels de santé, pour que les patients soient pris en charge. Ça peut passer par des délégations de tâches, par ce que la Sécurité sociale met en place avec des assistants médicaux pour alléger la charge administrative, et par le développement de la téléconsultation. Mais le levier principal, c'est bien la diminution de la charge administrative pour que le médecin se recentre pleinement sur son cœur de métier. »

► La tarification des médecins généralistes est-elle un cheval de bataille ?

« Bien sûr, si les médecins généralistes étaient mieux rémunérés ça fonctionnerait mieux. C'est en tout cas ce qui ressort nettement des études. »

Propos recueillis par Jean-Benoît VIGNY

## ► Les infirmiers libéraux, la solution face aux déserts médicaux ?

Cette semaine, à l'approche du premier tour de l'élection présidentielle, l'Union régionale des professionnels de santé infirmiers libéraux Auvergne-Rhône-Alpes (URPS) a décidé de publier quatre propositions au futur président de la République : la reconnaissance officielle du statut d'infirmier de famille, ainsi que les possibilités pour les infirmiers libéraux de rédiger des ordonnances et de prescrire des examens paracliniques, d'avoir un accès libre à l'élaboration d'un constat de décès par l'infirmier libéral familial et de renouveler à l'identique les traitements médicamenteux des patients chroniques. Le but de toutes ces mesures ? S'appuyer sur le maillage territorial de la profession pour résorber une partie du problème de l'accès aux soins. « L'infirmier libéral, c'est le dernier professionnel de santé qui couvre tout le territoire, qui va quotidiennement au domicile du patient. C'est aussi bien souvent le premier qui arri-

ve au lit du malade. Pourtant, il est sous-estimé par rapport aux bénéfices qu'il peut apporter au patient. Aujourd'hui, il est grand temps de le matérialiser », indique Philippe Rey, le président régional de l'URPS. Et donc de légitimer davantage la profession.

**« Notre vœu n'est pas de remplacer les médecins »**

D'après lui, ces propositions sont dans l'air du temps et viennent accompagner la montée en puissance des infirmiers libéraux notamment depuis le début de la crise sanitaire. Ne risquent-elles pas de susciter l'hostilité des médecins généralistes ? Non, d'après lui : « Ce qu'il faut bien comprendre, c'est que ces mesures leur permettront de leur faire gagner du temps médical sans leur faire perdre de revenus. Le diagnostic, ça sera toujours le médecin. Nous, tout ce qu'on souhaite, c'est par exemple juste déclencher le renouvellement des or-



Photo Le DL/Angélique SUREL

donnances. Notre vœu n'est pas de remplacer les médecins, ces deux professions travaillent ensemble depuis la nuit des temps. Quant à la charge de travail supplémentaire que cela demanderait aux infirmiers libéraux, Philippe Rey estime qu'elle peut être digérée une nouvelle fois : « Actuellement, l'infirmière libérale a beaucoup de travail car les actes ne sont pas bien rémunérés, donc il faut en faire beaucoup. Cela changera avec cette organisation. De plus, on a vu depuis deux ans la quantité de travail que l'on pouvait absorber. »

Vincent PROD'HOMME

## ► Des aides du Département pour inciter les médecins à s'installer

Le Département de l'Isère a établi une liste de 416 communes prioritaires (dont les critères diffèrent de ceux présentés dans la carte ci-dessus), où la densité médicale est inférieure à sept médecins généralistes pour 10 000 habitants. Dans ces communes, le Département accompagne les médecins généralistes qui s'y souhaitent s'installer. Ainsi, depuis 2018, ont été versées :

- 80 bourses d'études de 56 000 € à des internes en médecine générale ; en contrepartie, après trois ans d'internat, ils doivent s'installer pendant 570 jours.
- 82 aides à l'installation de 10 000 € à des généralistes qui créent leur cabinet médical.
- 27 subventions de 100 000 € pour des structures d'exercice coordonné, type maison de santé pluriprofessionnelle.